

[Ouverture au titre de l'année 2023 d'une session d'examen pour l'obtention du CAPEJS](#) [1]

Arrêté du 9 novembre 2022 portant ouverture au titre de l'année 2023 d'une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS)

Journal officiel lois et décrets - N° 0267 du 18 novembre 2022

Les dossiers sont à renvoyer avant le 17 février 2023.

[En savoir plus \(Légifrance\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/ouverture-au-titre-de-lann%C3%A9e-2023-dune-session-dexamen-pour-lobtention-du-capejs>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046572377>